



Horaires ouverture du secrétariat de mairie

Permanence au public les lundis, jeudis de 16 h à 19 h et les mercredis de 13h30 à 15h00
Tél. : 03.26.66.13.89 - courriel : mairie.bouy@wanadoo.fr - site internet : www.mairie-bouy.fr

I – MANIFESTATIONS

I – 1 : Musiques en Mourmelonnie – Concert gratuit à Bouy

Dans le cadre de Musiques en Mourmelonnie, « Claude Arena : sosie officiel de Mike Brant » vous accueillera pour un concert le **vendredi 19 octobre 2018** à partir de 20h30 à la salle des fêtes. La gratuité est toujours de mise et nous comptons sur la présence d'un grand nombre de personnes. En première partie vous pourrez écouter une prestation de l'école intercommunale de musique de Mourmelon-le-Grand.

II - ACTIVITES

II – 1 : Centre de loisirs pour les enfants - Toussaint 2018

Un service d'accueil de loisirs est à votre disposition pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Les enfants seront accueillis de 7h30 à 18h durant la semaine du **22 au 26 octobre 2018**. N'oubliez pas de fournir un goûter. Pour tout renseignement et inscription, la directrice est à votre disposition entre 7h30 et 18h00 ou au 06.83.71.00.80.

II – 2 : Visite incinérateur de LA VEUVE

La commune organise pour les habitants de Bouy qui le désirent la visite du centre de traitement des déchets de La Veuve (centre d'incinération centre de tri des sacs jaunes, centre de compostage).

La visite est prévue le mercredi 19 septembre 2018 au matin. Ce déplacement sera organisé en co-voiturage.

La visite n'est pas autorisée pour les enfants de moins de 9 ans.

Le nombre de places étant limité à 50, merci à vous de vous inscrire en renvoyant le coupon réponse ci-dessous.

Réponse impérative avant le jeudi 13 septembre 2018 à 19 heures.

Bulletin d'inscription : visite du centre de traitement des déchets de La Veuve

à retourner à la mairie avant le 13 septembre à 19h impérativement

Mme – Mr _____ souhaite visiter le centre de traitement des déchets de La Veuve.

Nombre de personnes présentes au total :

Avez-vous un véhicule disponible pour assurer du co-voiturage :

Oui (1) Non (1)

(1) rayer la mention inutile

Nombre de personnes pouvant être emmenées :

Votre adresse mail pour réponse par voie numérique :

N.B. : nous vous confirmerons votre inscription à partir du 14 septembre 2018

II – 3 : Familles Rurales de Bouy – cours de sophrologie

Les séances collectives de sophrologie pour adultes animées par Chrystel COLIN, Sophrologue caycédiennne (spécialiste prophylaxie sociale- prévention et gestion du stress) reprennent à la salle des fêtes de Bouy, les **JEUDIS** soir à partir du **jeudi 13 septembre 2018** et selon le **planning suivant** :

- 13 et 27 septembre 2018
- 4, 11 et 18 octobre 2018
- 8, 15 et 22 novembre 2018
- 6 et 20 décembre 2018
- 10, 17 et 31 janvier 2019
- 7 et 28 février 2019
- 14 et 28 mars 2019
- 4 et 25 avril 2019
- 2, 9 et 23 mai 2019
- 6, 20 juin 2019
- 4 juillet 2019

Une belle occasion de prendre un temps de pause pour prendre soin de soi, nous ressourcer, renforcer notre vitalité, améliorer notre sommeil, mieux gérer nos émotions, développer nos capacités de concentration, préserver l'harmonie dans notre quotidien malgré les aléas de la vie, mener à terme nos projets ... un réel moment de détente et de partage...

Niveau 1^{ère} année et débutants : 17h45h à 18h45 (bénéfice gratuit de **2 séances d'essai après préinscription**)

Niveau 2^{ème} année : 20h à 21h

Matériel : une tenue confortable, un carnet, un stylo

TARIF : 25 séances à l'année (125 € + 26€ cotisation association familles rurales)

L'activité sera présentée au forum des associations de Livry-Louvercy, le samedi 1^{er} septembre de 14h à 16h.

Inscriptions et informations complémentaires :

* Marie-Christine REICHART - 06 29 05 25 57

* Chrystel COLIN - 0632808015

* page facebook - Sofree - Chrystel Colin sophrologue

II – 4 : Châlons Agglo – nouveautés dans les transports

Depuis le 1^{er} septembre 2018, l'extension de la desserte des transports en commun vers l'ex-communauté de communes de la Région de Mourmelon a été confiée au réseau SITAC. En complément, une offre de Transport à la Demande est également proposée afin de faciliter vos déplacements toute l'année. Les Busons et Busonnes bénéficie désormais des avantages du système de transport SITAC : tarifs avantageux, nombreux points de vente et nouvelles offres de mobilités alternatives (Flexo et ResaGo mais aussi locations de VéloSITAC).

Une pochette regroupant toutes les offres est disponible à l'agence commerciale, après des dépositaires du réseau ou encore auprès des conducteurs dans les bus.

Pour plus d'informations : www.sitac.net ou 03.26.69.59.00 ou Agence SITAC – place Monseigneur Tissier à Châlons en Champagne du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 ainsi que le samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 ou sitacbus@keolis.com

II – 5 : Châlons-Agglo : opération compostage

Cette offre est réservée aux habitants de Châlons Agglo, limitée à un équipement par foyer, selon les stocks disponibles. Tarifs :

Composteur de 300 litres en bois : 25 euros

Composteur de 600 litres en bois : 33 euros

Composteur de 1000 litres en bois : 45 euros

Lombricomposteur (51 litres) en plastique : 31 euros

Comment s'équiper ?

Faites votre demande sur châlons-agglo.fr ou contactez la direction de l'environnement de Châlons-agglo au numéro vert (appel gratuit) : 0 800 875 615

Allez régler votre équipement à la direction de l'environnement de Châlons-agglo, 26 rue Joseph-Marie Jacquart à Châlons en Champagne du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h.

Après paiement et sur présentation de votre bon de retrait, allez retirer votre équipement à la jardinerie CERCLE VERT, 43 chaussé du port à Châlons en Champagne du lundi au samedi de 9h00 à 12h et de 14h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30.

II – 6 : Brigade Territoriale de Proximité

Dans le cadre de ses missions, la gendarmerie organise un « point d'écoute » : la gendarmerie sera à votre disposition pour vous écouter et répondre à vos questions sur tous sujets que vous souhaiteriez aborder :

MARDI 25 SEPTEMBRE 2018 de 10h à 12h en mairie – salle du conseil municipal

III - INFORMATION

III – 1 : Internet / montée en débit

La date de mise en service de la montée en débit dans la commune de Bouy est prévue le **05 septembre 2018**.

Après la mise en service des nouvelles armoires, les lignes existantes sont basculées sur le nouvel équipement dans les jours qui suivent. Les opérateurs choisissent ou non de dégroupier les nouveaux NRA.

Côté Orange, le nouveau NRA seront équipés en ADSL2+, VDSL et TV sur ADSL.

Vous trouverez ci-dessous un jeu de questions /réponses vous sera utile.

QUELLE DEMARCHE FAUT-IL ENTREPRENDRE POUR BENEFICIER DE LA MONTEE EN DEBIT ?

Vous possédez déjà un abonnement auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI) ?

Nous vous encourageons à contacter votre opérateur quelques jours après la mise en service de l'armoire. Il faut en effet le questionner pour savoir si il peut vous proposer plus de débit voire des services supplémentaires (comme la TV sur ADSL). Dans certains cas, il sera peut-être nécessaire d'échanger votre ancienne box pour un matériel plus récent.

Vous n'avez pas encore d'accès internet ? ou vous souhaitez vous renseigner sur toutes les offres disponibles pour votre ligne ?

Vous pouvez contacter les fournisseurs d'accès internet ou consulter certains sites qui vous permettent de connaître l'éligibilité de votre ligne téléphonique et les différentes offres qui vous sont proposées. Les sites www.degrouptest.com ou www.ariase.com sont par exemple des sources d'information intéressantes.

L'ABONNEMENT SERA-T-IL PLUS CHER ?

L'amélioration du débit n'entraîne pas de frais supplémentaire de votre côté. Le prix de votre abonnement internet reste inchangé, sauf si vous choisissez de souscrire de nouveaux services.

QUEL DEBIT PUIS-JE ESPERER ?

Le débit de votre ligne varie selon deux principaux critères :

- la distance de votre habitation à la nouvelle armoire installée dans votre commune
- le matériel installé par votre opérateur dans la nouvelle armoire.

Désormais, en général, les opérateurs présents installent le VDSL2 (« super ADSL »). Le débit à proximité de l'armoire est d'environ 100 Mbits/s. A environ un kilomètre de l'armoire, il reste à 80 Mbits/s. Dans les autres cas, les opérateurs installent l'ADSL2+, qui offre un débit d'environ 20 Mbits/s à proximité de l'armoire.

Les sites des opérateurs ainsi que des sites comme degrouptest ou ariase pourront vous donner des évaluations.

III – 2 : Nouveau à Bouy : chambres d'hôtes

La famille REICHART Patrick et Marie-Christine ont récemment ouvert trois chambres d'hôtes au 3 ruelle Bouillon.

Pour plus de renseignements et réservation : 03.26.70.26.44